



LES SOLUTIONS ANTIROUILLE PRÉPARATION

METO 9





CONVERTISSEUR DE ROUILLE

PROPRIÉTÉS: convertit les oxydes et hydroxydes en complexes organo-métalliques. Assure une passivation anodique des surfaces ferreuses. Imprègne, durcit et stabilise la rouille.

DESTINATION : sur tous les métaux rouillés en intérieur et extérieur. Sert aussi de primaire sur métal avant application d'une peinture en phase aqueuse pour protéger le support.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect: Incolore, légèrement ambré

Densité: 0,84 +/- 0,05

Sec, recouvrable: 30 minutes environ

Rendement moyen: 12 à 15 m² / L

Conditionnement: 1 L





CONSERVATION: 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel. **CLASSIFICATION AFNOR**: Famille I Classe 7 b1 (NFt 36 005)



MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter systématiquement au DTU 59.1.

Définition:

 METO 9 transforme les restes de rouille en tannate de fer neutre en corrosion et assure ainsi une protection anticorrosive durable. L'humidité ambiante est émulsifiée dans le film lors de la mise en peinture et se libère lors du séchage. Isole les métaux des intempéries et de l'air. Améliore l'adhérence. Peut être recouvert par tous types de peinture. A appliquer avant un primaire antirouille (FILMOXYDE, U 103, U 103 HYDRO).

Préparation:

- Pour avoir une bonne adhérence, les supports doivent être propres, dépous siérés et exempts de souillures grasses.
- Brossage sommaire si l'oxydation est importante, afin d'éliminer les parties non adhérentes, puis application du METO 9 en une couche, aussi bien sur les parties corrodées que sur le métal sain : il sera protégé (vernis antirouille).
- Doit être recouvert par une peinture.

Application : Brosse ou rouleau antigoutte.

Nettoyage: Diluant nettoyant.

MÉTO PG 4 CONVETISSANT A ROCKET A ROCKET PROFESSIONE A ROCKET

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Cette fiche a été établie et corrigée le 22/12/16. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

